



FICHE SIGNALÉTIQUE

Date de révision : 04-05-2018

Version 3

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Code(s) du produit:173/271

Nom du produit: SynthaKool

Utilisation recommandée

Utilisations contre-indiquées

Fluide pour le travail des métaux, à base d'eau
Toute autre fin

Producteur, importateur,
fournisseur

Brodi Specialty Products Ltd
3175 14th Avenue Unit 1
Markham, On L3R 0H1
905-475-6084

Numéro de téléphone d'appel d'urgence:

United States of America/Canada :

3E Company - 1-866-519-4752 (Code
333938)

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Ce produit est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) et le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) 2015

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A

Éléments du SGH pour les étiquetes, incluant les énoncés préventifs

Mot indicateur

ATTENTION

Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée

Provoque une sévère irritation des yeux



Conseils de prudence

Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Mises en garde - Réponse

Un traitement spécifique est urgent (voir les instructions de premiers soins supplémentaires sur cette étiquette)

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

Risques non classifiés autrement (HNOC, Hazards not otherwise classified)

Santé sans objet.

Physique sans objet.

Autres informations

Non applicable

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est un mélange. L'information concernant les risques pour la santé est basée sur ses composants.

Nom Chimique	No. CAS	% en poids
Highly refined, low viscosity mineral oils/hydrocarbons (Viscosity >7 - <20.5 cSt @40°C)	-	15% - 40%
Neutralised Dicyclohexylamine	101-83-7*	5% - 10%
1-Aminopropan-2-ol	78-96-6	5% - 10%
2-Aminoethanol	141-43-5	1% - 5%
2,2',2''-Nitrilotriethanol	102-71-6	1% - 5%
Neutralised boric acid	10043-35-3*	1% - 5%
Amines, coco alkyl, ethoxylated	61791-14-8	1% - 5%

Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

Produit contenant une huile minérale dont l'extrait DMSO est inférieure à 3 %, mesuré selon la méthode IP 346. Pour plus d'informations sur les huiles de base, voyez la section 15.

Consulter la Section 11 pour plus de renseignements.

SECTION 4 : PREMIERS SOINS

Description des mesures pour les premiers secours

Conseils généraux

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, consulter un médecin.

Inhalation	Amener la victime à l'air libre.
Contact avec la peau	Si les symptômes persistent, appeler un médecin. Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Contact avec les yeux	Maintenir l'œil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
Ingestion	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne pas provoquer de vomissements sans une consultation médicale.
Protection pour les secouristes	Utiliser un équipement de protection personnelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

Symptômes principaux Démangeaisons, Affections oculaires/irritation, Éruption, Rougeurs

Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Produit d'extinction

Agents extincteurs appropriés

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat, Utiliser du CO₂, une poudre d'extinction ou une mousse, Pulvérisation ou brouillard d'eau

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Aucun

Dangers particuliers relatifs à la substance ou au mélange

Danger particulier

Le ruissellement des eaux peut causer des dommages à l'environnement.

Produits de décomposition dangereux

Aucun dans des conditions normales

Précautions à prendre par les pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers

Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection

SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection personnelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate.

Avis pour le personnel n'intervenant pas dans les urgences Le matériel peut créer des conditions glissantes.

Avis pour les agents d'intervention d'urgence Équipement de protection individuelle, voir la section 8.

Déversements -Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Les autorités locales doivent être avisées si des déversements importants ne peuvent pas être contenus.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte (par ex., sable, gel de silice, liant acide, liant universel, sciure de bois). Endiguer pour recueillir de gros déversements liquides.

Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 8/12/13 pour toute information supplémentaire.

SECTION 7 : MANUTENTION ET STOCKAGE**Précautions pour une manipulation sécuritaire**

Porter un équipement de protection personnelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. S'assurer une ventilation adéquate. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Condition d'entreposage sécuritaire, incluant toute incompatibilité**Mesures techniques/conditions d'entreposage**

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé.

Durée de vie recommandée

Durée de conservation de 6 mois.

Produits incompatibles

Agents oxydants forts, Acides forts, Bases fortes

Types d'utilisation particuliers

Utilisation(s) particulière(s) Fluide pour le travail des métaux, à base d'eau

SECTION 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Paramètres de contrôle****Directives au sujet de l'exposition**

Légende:

(s) - Skin (Peau); TWA - Time-Weighted Average (Moyenne pondérée dans le temps); STEL - Short Term Exposure Limit (Limite d'exposition de courte durée); Ceiling - Valeur plafond; TLV® - Threshold Limit Value (Valeur limite d'exposition); PEL limite d'exposition autorisée; DIVS (dangereux immédiatement pour la santé ou la vie); WEEL (guides sur le niveau d'exposition environnemental sur le lieu de travail)

Nom Chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH	AIHA WEEL
Highly refined, low viscosity mineral oils/hydrocarbons (Viscosity >7 - <20.5 cSt @40°C) -	5 mg/m ³ (mist)	5 mg/m ³ (mist)		
2-Aminoethanol 141-43-5	TWA: 3 ppm STEL: 6 ppm	TWA: 3 ppm TWA: 6 mg/m ³	IDLH: 30 ppm TWA: 3 ppm TWA: 8 mg/m ³ STEL: 6 ppm	

			STEL: 15 mg/m ³	
2,2',2''-Nitrilotriethanol 102-71-6	TWA: 5 mg/m ³			

OSHA - Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis
ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)
NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health

Les mélanges de vapeur de solvant pour hydrocarbures exempts de limites d'exposition occupationnelle spécifiques peuvent être évalués au moyen de la procédure de calcul réciproque (RCP) qui assigne une limite d'exposition occupationnelle recommandée en fonction de la composition de masse et des valeurs-guides des groupes d'hydrocarbure. Les limites d'exposition occupationnelle recommandées applicables figurent dans le tableau ci-dessous.

Nom Chimique	RCP OEL	Fabricant
Distillates (petroleum), hydrotreated middle 64742-46-7	RCP: TWA 1200 mg/m ³ 143ppm	

Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique Douches
Points de lavage des yeux
Systèmes d'aération.

mesures de protections individuelles, telles que l'équipement de protection individuel

Protection du visage/des yeux Lunettes de sécurité à protection intégrale.

Protection de la peau et du corps Porter des gants/des vêtements de protection.

Protection respiratoire Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier. En cas d'exposition au brouillard, à la pulvérisation ou à l'aérosol, porter une protection respiratoire et une tenue de protection individuelles appropriées.

Mesures d'hygiène Porter un équipement de protection personnelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique @20°C	liquide	Aspect	ambre
Odeur	type amine	Seuil de l'odeur	Non déterminé

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Note</u>
pH	Non déterminé	
Point de fusion / point de congélation	Non déterminé	
Point/intervalle d'ébullition	Non déterminé	
Point d'éclair	Non applicable	
Taux d'évaporation	< 1	(BuAc = 1)
Inflammabilité (solide, gaz)	Non déterminé	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
limite d'inflammabilité supérieure	Non déterminé	
Limite inférieure d'inflammabilité	Non déterminé	
Pression de vapeur	Non déterminé	
Densité gazeuse	Non déterminé	
Densité relative	0.987	@15.5°C

solubilité(s)	Solubilité dans l'eau: émulsionnable
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	Non déterminé
Température d'auto-inflammation	Non déterminé
Température de décomposition	Non déterminé
Viscosité, cinématique	> 30 cSt @ 40 °C
Propriétés explosives	Non applicable
Propriétés comburantes	Non applicable

Autres informations

Viscosité, cinématique (100°C)	Non déterminé	
Point d'écoulement	Non déterminé	
Teneur en COV (ASTM E-1868-10)	150 g/l	ASTM E 1868-10
Teneur en COV	Non déterminé	

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**Réactivité**

Aucun dans des conditions normales d'utilisation

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales d'utilisation

Conditions à éviter

Ne pas congeler

Produits incompatibles

Agents oxydants forts, Acides forts, Bases fortes

Produits de décomposition dangereux

Aucun dans des conditions normales d'utilisation

SECTION 11 : DONNÉES TOXICOLOGIQUES**Informations sur les moyens de contamination possibles**

Renseignements sur le produit	Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.
Inhalation	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits
Contact avec les yeux	Irritant pour les yeux
Contact avec la peau	Irritant pour la peau
Ingestion	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits

Renseignements sur les composants

Nom Chimique	DL50 orale (Rat)	DL50 épidermique (Rat/Lapin)	CL50 par inhalation
Highly refined, low viscosity mineral oils/hydrocarbons (Viscosity >7 - <20.5 cSt @40°C)	>2000 mg/kg	>2000 mg/kg	
1-Aminopropan-2-ol	2098 mg/kg (Rat)	1851 mg/kg (Rabbit)	

78-96-6			
2-Aminoethanol 141-43-5	1720 mg/kg (Rat)	= 1 mL/kg (Rabbit) = 1025 mg/kg (Rabbit)	
2,2',2''-Nitrilotriethanol 102-71-6		> 16 mL/kg (Rat) > 2000 mg/kg (Rabbit)	
Neutralised boric acid 10043-35-3*	3500 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	> 0.16 mg/L (Rat) 4 h
Amines, coco alkyl, ethoxylated 61791-14-8	= 1200 mg/kg (Rat)		

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Irritation cutanée modérée. Irrite modérément les yeux.

Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques d'une exposition à court et à long terme

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Irritant pour les yeux

Sensibilisation Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Mutagénicité sur les cellules germinales Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Cancérogénicité Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Toxicité pour la reproduction Contient une toxine connue ou suspectée pour la reproduction .

Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition unique Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition répétée Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Risque d'aspiration Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

SECTION 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques
Neutralised Dicyclohexylamine		62: 96 h Brachydanio rerio mg/L LC50 static	
1-Aminopropan-2-ol	32.7: 72 h Scenedesmus subspicatus mg/L EC50	2520: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 210: 96 h Carassius auratus mg/L LC50 215 - 464: 96 h Leuciscus idus mg/L LC50	108.82: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
2-Aminoethanol	2.8: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50	227: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 3684: 96 h Brachydanio rerio mg/L LC50 static 300 - 1000: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 114 - 196: 96 h Oncorhynchus mykiss	65: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

		mg/L LC50 static 200: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through	
2,2',2''-Nitrilotriethanol	216: 72 h Desmodemus subspicatus mg/L EC50 169: 96 h Desmodemus subspicatus mg/L EC50	10600-13000: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 1000: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 450-1000: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static	1386: 24 h Daphnia magna mg/L EC50
Neutralised boric acid	>28: 72 h Selenastrum capricornutum mg/L EC50	1020: 72 h Carassius auratus mg/L LC50 flow-through 627: 96 h Oncorhynchus tschawytscha mg/L LC50	115 - 153: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

Persistence et dégradabilité Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Nom Chimique	log Pow
Neutralised Dicyclohexylamine 101-83-7*	3.5
1-Aminopropan-2-ol 78-96-6	-0.94
2-Aminoethanol 141-43-5	-1.91
2,2',2''-Nitrilotriethanol 102-71-6	-2.53
Neutralised boric acid 10043-35-3*	-0.757

Mobilité dans le sol Aucun renseignement disponible.

Autres effets néfastes Aucun renseignement disponible

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Traitement des déchets

Méthodes d'élimination Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

Emballage contaminé Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Respecter toutes les précautions indiquées sur l'étiquette jusqu'à ce que le contenant soit propre, remis à neuf ou détruit.

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT Non réglementé

TDG Non réglementé

MEX

No ONU/ID UN3082
Nom officiel d'expédition MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A
Classe de danger 9
Groupe d'emballage III
Désignation UN3082, MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A (NEUTRALISED DICYCLOHEXYLAMINE, AMINES, COCO ALKYL, ETHOXYLATED), 9, III

IATA

UN/ID no UN3082

Nom officiel d'expédition	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A
Classe de danger	9
Groupe d'emballage	III
Code du Guide des mesures d'urgence (GMU)	9L
Désignation	UN3082, MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A (NEUTRALISED DICYCLOHEXYLAMINE, AMINES, COCO ALKYL, ETHOXYLATED), 9, III

IMDG

UN/ID no	UN3082
Nom officiel d'expédition	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A
Classe de danger	9
Groupe d'emballage	III
No EMS	F-A, S-F
Code d'emplacement d'arrimage A d'un vaisseau	A
Désignation	UN3082, MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A (NEUTRALISED DICYCLOHEXYLAMINE, AMINES, COCO ALKYL, ETHOXYLATED), 9, III, Polluant marin

SECTION 15 : INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationales

Les renseignements sur les stocks peuvent comporter d'autres numéros CAS ou exemptions au-delà de ceux mentionnés dans ce document. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter : ProductStewardship@houghtonintl.com

TSCA	Est conforme à (aux)
DSL	Est conforme à (aux)
AICS	Est conforme à (aux)
PICCS	N'est pas conforme à (aux)
KECL	N'est pas conforme à (aux)
IECSC	Est conforme à (aux)
ENCS	Est conforme à (aux)
TCSI	Est conforme à (aux)
NZIoC	Est conforme à (aux)

Légende:

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)
LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada
AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)
PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée
IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon
TCSI - Taiwan National Existing Chemical Inventory (inventaire national de Taiwan sur les produits chimiques existants)
NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande

Réglementations fédérales des États-Unis**SARA 313**

Rubrique 313 de l'article III de la loi américaine de Modification et réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit contient une ou plusieurs substances chimiques soumises aux conditions de signalement de la loi américaine et de l'article 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 37

SARA 311/312 Catégories de

dangers

- Corrosion cutanée/irritation cutanée
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Loi sur la protection de l'eau (Clean Water Act)

Ce produit ne contient aucune substance réglementée comme polluant conformément au Clean Water Act (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

CERCLA

Au meilleur de notre connaissance, ce produit ne contient pas de produits chimiques à des niveaux qui nécessiterait de figurer dans le présent règlement, Comprehensive Compensation intervention environnementale et de la Loi sur la responsabilité (CERCLA) (40 CFR 302) ou les Superfund Amendments et Reauthorization Act (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences précises de déclaration au niveau local, régional ou provincial concernant les rejets de ce matériau.

Réglementations des Etats**SCAQMD Rule 1144**

La vente ou la distribution dans le district SCAQM de Californie des fluides de travail des métaux ou des lubrifiants à contact direct est autorisée si SOIT le COV du produit lui-même OU le COV du produit dilué au point d'utilisation est inférieur aux limites suivantes: (1) 75 g COV / L pour le formage des métaux, l'enlèvement des métaux, le traitement des métaux; (2) 50 g COV / L pour la protection des métaux, lubrifiant à contact direct. Le COV de ce produit tel que vendu est: 150 g/l gVOC/L (ASTM E-1868-10)

Proposition 65 de la Californie

AVERTISSEMENT: Ce produit contient un (des) produit (s) chimique (s) connu (s) dans l'État de Californie pour causer le cancer et / ou des anomalies congénitales ou d'autres problèmes de reproduction.

Règlements internationaux**Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone**

Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants

Non applicable

Produits chimiques soumis au consentement préalable donné en connaissance de cause (PIC)

Non applicable

Autres informations

Non applicable

Les huiles minérales ou hydrocarbures hautement raffinés à faible viscosité (supérieure à 7 cSt et inférieure à 20,5 cSt à 40 °C) contiennent au moins une substance dont les numéros CAS/CE et les numéros d'enregistrement REACH sont les suivants :

Nom Chimique	No. CAS
Distillates (petroleum), straight-run middle	64741-44-2
Distillates (petroleum), heavy hydrocracked	64741-76-0
Distillates (petroleum), solvent-refined light paraffinic	64741-89-5
Distillates (petroleum), hydrotreated middle	64742-46-7
Distillates (petroleum), hydrotreated middle	64742-46-7
Distillates (petroleum), hydrotreated light	64742-47-8
Distillates (petroleum), hydrotreated light naphthenic	64742-53-6
Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic	64742-54-7
Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic	64742-55-8
Distillates, petroleum, solvent-dewaxed light paraffinic	64742-56-9
Distillates (petroleum), solvent-dewaxed heavy, paraffinic	64742-65-0
Lubricating oils (petroleum), C15-30, hydrotreated neutral oil-based	72623-86-0
Lubricating oils (petroleum), C20-C50, hydrotreated neutral oil-based	72623-87-1
White mineral oil (petroleum)	8042-47-5
Hydrocarbons, C14-C19, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics	NOT AVAILABLE

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

NFPA **Danger pour la santé 2 Inflammabilité 1** **Instabilité : 0** **Dangers physico-chimiques -**

signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

STOT SE - Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition unique
STOT RE - Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition répétée
VOC - Composés organiques volatils
NIOSH IDLH: Danger immédiat pour la vie ou la santé

Date de révision : 04-05-2018

Note sur la révision Cette FS a été révisée à ou aux section(s) suivante(s), 2, 3, 8, 11

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique